

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

La rage à Paris

Journal de la société statistique de Paris, tome 29 (1888), p. 200

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1888__29__200_0

© Société de statistique de Paris, 1888, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

VARIÉTÉ.

La Rage à Paris.

Dans l'une de ses dernières séances, le conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine a entendu un très intéressant rapport de M. Dujardin-Beaumetz sur les cas de rage humaine observés en 1887 dans le département de la Seine à Paris.

Les chiffres cités par l'honorable rapporteur sont tout à l'honneur de la méthode pastorienne.

Dans le département de la Seine, en effet, la mortalité par suite de rage a atteint, en 1887, le chiffre de 9 décès. S'il est inférieur, — en termes absolus, — au chiffre des années 1881 (17), 1882 (11), 1885 (20), il est en revanche supérieur au chiffre des années 1880, 1883, 1884 et 1886. Des observateurs superficiels pourraient être tentés d'en induire que l'introduction de l'inoculation antirabique n'a fait ni chaud ni froid. D'aucuns même insinueront qu'elle a aggravé la situation. On sait que les ennemis de M. Pasteur ne reculent pas devant ces conclusions calomnieuses, appuyées sur des faits dénaturés ou incompris.

Il suffit d'interpréter scientifiquement et sans parti pris les statistiques, pour reconnaître que la vérité est tout autre.

Sans doute, neuf personnes ont succombé à la rage, et c'est beaucoup ! Mais sur ces neuf personnes deux seulement avaient suivi le traitement pastorien ! Et encore, dans les deux cas suivis de décès, le traitement n'avait pas été opéré avec toute la rigueur réglementaire. L'une des personnes mordues était, en effet, un alcoolique, qui, après la morsure, avait continué à boire et a interrompu son traitement pendant cinq jours.

L'autre, une femme, domiciliée dans la banlieue, et mordue par un chat, animal dont la rage est d'une virulence extrême, n'avait pas voulu, — ou n'avait pas pu, — s'astreindre à venir deux fois par jour au laboratoire de la rue d'Ulm, à cause de ses occupations.

Ajoutons que 44 individus, — y compris les 7 qui en sont morts, — ayant été mordus par des chiens enragés, ont négligé de recourir aux bons soins de M. Pasteur. Or sept décès sur 44 personnes non traitées, c'est bien une mortalité de près de 16 p. 100 !

D'autre part, sur 263 personnes mordues et inoculées, 2 seulement sont mortes, — nous venons de dire tout à l'heure dans quelles conditions.

Or, en mettant les choses au pire, cela ne fait qu'une mortalité inférieure à 1 p. 100 (en réalité 0,67 p. 100) !

Ces chiffres comparatifs sont d'une telle éloquence qu'on est tenté de rejeter la responsabilité de l'élévation du contingent de la mortalité de 1887 sur ceux qui par leurs prédications passionnées s'évertuent à empêcher les intéressés d'aller chercher chez M. Pasteur le moyen de multiplier leurs chances de salut.

T. G.